

# Décider de sa zone d'implantation



<b>Objectif</b>	Permettre au futur créateur/repreneur d'entreprise de décider de sa zone d'implantation.
<b>Descriptif</b>	Photographie d'un secteur d'activité sur une zone géographique précise. Présentation de la concurrence, des dépenses commercialisables et des principaux lieux d'achat.
<b>Public</b>	Entreprises, créateurs et repreneurs d'entreprise.
<b>Tarif</b>	183 € HT TVA à 19,6%
<b>Partenaire(s)</b>	Chambre Economique de la Dordogne Conseil Général de la Dordogne Conseil Régional d'Aquitaine Etat Europe

entreprises

Contactez

Chambre de Commerce et d'Industrie de la Dordogne - Espace Entreprises  
Chantal Caro : 05 53 35 87 29 - c.caro@dordogne.cci.fr